



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 JUIN 2017

L'An Deux Mille dix-sept, le sept juin, à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de CRUVIERS–LASCOURS se sont réunis dans la Salle du Conseil de la MAIRIE, sur la convocation du 1^{er} Juin 2017 qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code des communes.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux suivants :

Pierre-Nicolas ADAMIEC, ALLEMAND Jean-Charles, Christian BEAU, Jocelyne CEZAR, Rémy COSTA, Fabien FIARD, Muriel MILLOT, Michel TOULOUZE.

Absents et excusés :

Sabrina BOUXIN pouvoir donné à Jocelyne CEZAR

Jean Claude BUET pouvoir donné à Muriel MILLOT

Karine DUBOIS pouvoir donné à Christian BEAU

Amandine TOULOUZE pouvoir donné à Michel TOULOUZE

Lucien AULERY pouvoir donné à Pierre-Nicolas ADAMIEC

Le compte rendu de la séance précédente est lu et approuvé.

Madame Jocelyne CEZAR est nommée secrétaire de séance.

1. Fête votive 2017-Dispositif de prévention des consommations à risques

Une réunion a eu lieu ce jour avec le Comité des Fêtes. La Mairie de Cruviers-Lascours étant signataire de la charte départementale de prévention des consommations à risques, un espace sera prévu sur les lieux durant la fête votive.

Les arrêtés sont prêts.

2. Plan Local d'Urbanisme

Le cabinet en charge de la révision de notre PLU nous soumet une seconde version du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable). Après quelques modifications, cette version est

validée en Conseil. Elle sera présentée aux personnes publiques associées (PPA) le vendredi 7 juillet à 14h00, puis à la population en septembre.

3. Organisation des NAP 2017/2018

Le Conseil d'Ecole du jeudi 8 juin, devra se prononcer sur la possibilité de repasser à la semaine de 4 jours. Son choix devra être voté au prochain Conseil Municipal et entériné par les services de l'Inspection Académique. La parution d'un décret validera l'option retenue. Il faut souligner que l'aménagement du temps scolaire sur 4 jours ne permettra pas de conserver les activités périscolaires après la classe (NAP).

4. Festival du 9 juin/ Fête de la musique

Le 4^{ème} festival de « Guitare en Cévennes » aura lieu sur notre commune ce vendredi 9 juin à partir de 19h. Le Foot Loisirs animera la soirée en proposant buvette et grillades. Les membres du conseil municipal volontaires seront les bienvenues pour apporter une aide logistique.

5. Rétrocession chemin communal

Nous avons relancé le géomètre pour la rédaction des différents documents afférents au chemin communal sis entre le chemin des Pins et la Rampe.

Concernant le chemin qui traverse la propriété de M. Van de Velde, nous sommes toujours en phase de réflexion pour opter pour la solution la plus appropriée dans l'intérêt collectif.

6. Mur du champ de foire, place de parking

La réfection du mur du champ de foire devrait être réalisée avant la fête votive par Mathieu Tellier, entrepreneur du village. La Commission Urbanisme se rendra sur place mercredi prochain pour le lancement des travaux.

Pour le champ de foire et la réalisation de places de parking, nous avons actuellement 2 devis ; nous attendons le 3^{ème} pour retenir l'entreprise qui aura en charge les travaux. Ces derniers pourraient être réalisés en septembre. L'idée étant de refaire le champ de foire pour permettre aux véhicules de se garer en dehors de la période de la fête.

7. Points voiries/Ralentisseurs/Guinguette

Les travaux du chemin de la Guinguette sont en attente d'un dernier devis avant de valider le choix technique retenu. Le chemin des Costes devrait être fait en septembre par Ets Joffre.

Le Conseil Municipal se porte garant de proposer et financer des solutions pour ralentir la vitesse de circulation des véhicules motorisés dans le village. C'est notamment le cas à l'entrée et sortie de la

Route Vieille et dans la Montée de Lascours. Il est regrettable de constater que la réglementation routière ne suffit pas à assurer la sécurité de tous.

8. Panneau d'affichage

Le Conseil Municipal entame une réflexion sur le projet d'implantation d'un panneau d'affichage lumineux sur la départementale pour annoncer les événements de la commune. L'arrêt de bus devant les écoles semblerait l'endroit le plus pertinent pour la lisibilité, la vitesse étant réduite par le dos d'âne, et la ligne droite avant permettrait une bonne lisibilité du panneau.

Nous allons faire établir des devis et prendrons une décision en fonction du coût et de la pertinence du projet.

9. Projet Elevage de chevaux de M.MARION

M. MARION nous a présenté un projet de construction de bâtiments dédiés au développement de son élevage équin. Nous allons poursuivre les démarches pour l'accompagner dans son projet, néanmoins des contraintes sont à mesurer telles que la zone en AOC, l'approvisionnement en électricité, en eau, nos obligations pour le droit de passage sur nos chemins, etc... Le dossier reste à l'étude.

10. Commission communale des impôts directs

Le responsable du cadastre est venu contrôler et vérifier les différents permis de construire et déclarations préalables.

La commission se réunira le mardi 20 juin 2017 à 10h00.

11. Fête des écoles

La fête des écoles aura lieu le vendredi 23 juin 2017 à partir de 18h00

12. Organisation des élections législatives

Proposition d'organisation pour les élections législatives :

1^{er} tour :

8h/10h : Michel TOULOUZE – Lucien AULERY

10h/12h : Jean-Charles ALLEMAND – Karine DUBOIS

12h/14h : Christian BEAU – Jean-Claude BUET

14h/16h : Jocelyne CEZAR – Rémy COSTA

16h/18h : Pierre-Nicolas ADAMIEC

2^{ème} tour :

8h/10h : Michel TOULOUZE – Lucien AULERY

10h/12h : Jean-Charles ALLEMAND – Karine DUBOIS

12h/14h : Christian BEAU – Jean-Claude BUET

14h/16h: A voir

16h/18h: Muriel MILLOT

13. SIVU de La Gardonnenque/dissolution

En préambule de ce point, il est fait lecture du courrier de Thierry Pantel reçu en Mairie.

Lors du dernier Conseil Syndical du SIVU, il a été demandé aux communes membres de procéder au vote au sein de chaque Conseil Municipal pour ou contre la dissolution du SIVU.

Vote contre la dissolution à l'unanimité pour notre commune.

14. Sortie ados du mois d'août

Une réunion ados est prévue le samedi 24/06 à 11h afin de décider avec eux du programme de la sortie.

15. Renouvellement du copieur Repro30

Nous avons reçu une proposition d'échange technique pour le photocopieur de la Mairie dont le contrat initial se termine en 2019. La société nous propose un matériel plus performant en termes de rapidité de tirages pour un coût moins onéreux (économie de 100 euros par trimestre). Ce contrat nous réengagerait pour 63 mois.

Voté à l'unanimité

16. Traversée de Cruviers-Lascours (Route des Vignerons)

Nous avons reçu un courrier du Conseil Général qui va procéder à des réparations de voirie sur la départementale qui traverse notre commune, et ce sur une distance de plus de 6km, pour cette année en cours. Afin de vérifier si ce n'est pas en contradiction avec le projet communal de mise en sécurité de la départementale, nous allons prendre contact auprès de leurs services.

Nous allons également prendre contact avec les riverains concernés par le projet pour avis.

17. DP SCI Les Claux

Suite à la plainte de M. Paris, nous avons interrogé nos services instructeurs, voici la réponse apportée:

* Sur l'erreur du dépôt d'un PC au lieu DP :

Pour nous et comme cela avait été déclaré et visible sur les pièces de la DP, il s'agissait d'une construction déjà existante.

* Sur l'aspect extérieur :

Les travaux tels que déclarés ne sont pas sanctionnés par le document d'urbanisme.

De plus, hors secteur ABF, nous n'avons pas à demander une notice spécifique. d'autant que la déclaration préalable sur ce point était déjà extrêmement précise.

* Sur les servitudes de vue et le respect des distances :

Le projet est conforme et les arguments soulevés relève purement du droit privé, non sanctionné par le code de l'urbanisme dans le cadre de l'instruction des dossiers.

* Sur la réalisation de poteaux supplémentaires :

Le point suivant pourra le cas échéant être sanctionné dans le cadre d'une constatation de la DAACT.

* Sur les travaux commencés Coté EST :

Il s'agit d'un trouble du voisinage à prouver éventuellement dans le cadre d'un contentieux devant le juge civil.

* Sur la requalification des façades :

Il s'agit en effet de travaux non prévu à la DP (isolation par l'extérieur) qui pourra être soit régularisé, soit faire l'objet d'une contestation lors de la DAACT.

* Sur la conformité de l'affichage :

Le défaut d'affichage s'il y a, a seulement un impact sur le fait que le délai de recours ne commence pas à courir mais ne relève pas d'une illégalité de la déclaration.

Remarque : le panneau doit être déposé pendant toute la durée du chantier.

* Sur les permissions de voiries :

Ces dernières relèvent de la compétence du maire.

18. Aménagement/Enfouissement de Lascours

Les travaux de la seconde phase viennent de commencer, ils concernent la rue de la Rampe, place du Four, rue Albert Bernis.

Pour le projet d'aménagement du cœur de village, qui devrait voir le jour en 2020, nous allons devoir retenir le cabinet en charge du dossier en tenant compte des critères de subventions allouées. Nous avons actuellement 2 devis pour ce projet, le Cabinet Gaxieu, et la Cereg.

Les devis seront étudiés en Commission Urbanisme, puis validés en Conseil Municipal.

19. Participation citoyenne

La liste des référents est arrêtée. Elle va être transmise à la Gendarmerie de Vézénobres pour validation. Restera ensuite le protocole d'accord à signer. A l'issue de ce dernier, nous ferons une réunion publique pour présenter le dispositif.

20. Questions diverses

La distillerie nous informe que sur la période de juin, des formations incendies auront lieu, avec déclenchement de la sirène.

Nous avons également quelques plaintes sur les mouches, Rémy Costa et Fabien FIARD prendront contact avec eux pour connaître le planning des traitements et autres modalités.

Fin de la séance à 23h